

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 25 mars 2019 portant modification des compagnies de gendarmerie départementale de Neufchâteau et de Remiremont (Vosges)

NOR : INTJ1903690A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

L'organisation des compagnies de gendarmerie départementale de Neufchâteau et de Remiremont est modifiée à compter du 1^{er} avril 2019 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les commandants des compagnies de gendarmerie départementale de Neufchâteau et de Remiremont et leurs adjoints exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 mars 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*
H. CHARVET

ANNEXE

COMPAGNIE	SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
Neufchâteau	PSIG Vittel BR Neufchâteau BT Neufchâteau BT Charmes BT Darney BT Lamarche BT Mirecourt BT Dompain BT Vittel BT Bulgnéville	PSIG Vittel BR Neufchâteau BT Neufchâteau BT Darney BT Lamarche BT Mirecourt BT Dompain BT Vittel BT Bulgnéville
Remiremont	PSIG Remiremont BR Remiremont PSIG Epinal BT Le Thillot BT Rupt-sur-Moselle BT Saulxures-sur-Moselotte BT La-Bresse BT Vagney BT Capavenir-Vosges BT Châtel-sur-Moselle BT Xertigny BT La-Voge-les-Bains	PSIG Remiremont BR Remiremont PSIG Epinal BT Charmes BT Le Thillot BT Rupt-sur-Moselle BT Saulxures-sur-Moselotte BT La-Bresse BT Vagney BT Capavenir-Vosges BT Châtel-sur-Moselle BT Xertigny BT La-Voge-les-Bains